

Contrat d'assurance-vie multisupport

PATRIMOINE VIE PLUS



Vie plus
Partenaire et tellement plus

Patrimoine Vie Plus, Un contrat d'assurance-vie à versements et retraits libres

Vous faites le bon choix grâce à ce contrat adapté à vos attentes

Ce n'est pas par hasard que l'assurance-vie reste le placement préféré des Français depuis tant d'années ; que vous souhaitez préparer votre retraite, votre succession, vous constituer des revenus complémentaires ou tout simplement vous constituer une épargne de précaution, ce contrat vise à prévoir l'avenir tout en savourant l'instant présent.

Une souplesse à tout moment

Vous bâtissez votre Patrimoine Vie Plus comme vous l'entendez.

L'Assurance-vie est avant tout un "placement souple".

Il évolue à votre rythme... Versements libres ou programmés, arbitrages quand vous le souhaitez (notez d'ailleurs qu'un arbitrage par an vous est offert) ou possibilité d'avance.

Votre capital est toujours disponible !

Vous en disposez par des rachats partiels ou totaux.

Une fiscalité avantageuse

Vous profitez, via Patrimoine Vie Plus, d'une fiscalité avantageuse et toujours inégalée (pour tout savoir sur cette fiscalité, reportez-vous aux Conditions Générales).

De plus, vous désignez le ou les bénéficiaires de votre choix en cas de décès. La clause bénéficiaire est un véritable outil de protection et de transmission. Sa rédaction est importante et doit prendre en considération tous les aspects de votre situation personnelle. Votre Conseiller vous accompagne dans cette rédaction.

Une offre multigestionnaire rare

Vous accédez à la multigestion

Vie Plus bénéficie d'une expertise reconnue dans la sélection des OPCVM.

Plus de 630 supports financiers vous permettent d'investir sur différentes classes d'actifs, secteurs d'activités, zones géographiques et styles de gestion.

Un Fonds en Euros performant

Notre fonds en euros est reconnu pour sa stabilité et ses performances historiques (performances nettes de frais de gestion) :

2003 : 5,05 %	2004 : 4,80 %	2005 : 4,45 %
2006 : 4,25 %	2007 : 4,20 %	2008 : 4,05 %

Des garanties complémentaires

Le contrat Patrimoine Vie Plus propose également :

- Une garantie décès toute cause en option,
- Une garantie doublement du capital en cas de décès accidentel en option.

LES SOCIÉTÉS DE GESTION PARTENAIRES

Vie Plus travaille main dans la main avec les **Sociétés de Gestion les plus prestigieuses.**

Elles nous présentent leur gamme de fonds, notre travail est alors de les analyser et de dénicher les perles.

Cette pré-sélection est modulable en fonction des besoins et des attentes des souscripteurs et distributeurs.

Nous avons noué des partenariats privilégiés avec certaines Sociétés de Gestion parmi les plus innovantes.

Ces partenariats resserrés nous servent à parfaire une expertise du marché, en vous proposant en priorité les fonds les plus attrayants de ces grands noms de la finance. Plus d'informations, de clarté, etc.

Nous évaluons régulièrement les performances et l'approche de tous les Gérants, qu'ils figurent déjà dans nos contrats ou non, afin de vous proposer uniquement les supports financiers que nous jugeons les plus pertinents selon une situation de marché donnée.

Quel que soit votre profil d'investisseur, laissez-vous guider par un Professionnel

Votre Conseiller est là pour vous aider, tant dans la détermination de votre profil d'épargnant, que dans votre allocation d'actifs.

Il surveille les performances des supports sélectionnés et l'évolution de la fiscalité ou de la législation.

Il peut vous orienter, en fonction des informations que vous lui avez communiquées, vers la souscription d'options complémentaires sur Patrimoine Vie Plus, vous permettant :

- d'investir progressivement sur les marchés financiers,
- de sécuriser vos plus-values,
- de limiter vos moins-values,
- de dynamiser votre capital investi sur le fonds en euros.

Vie Plus

Filière de Suravenir dédiée aux CGPI

Présente en France depuis plus de 20 ans, Vie Plus est le fruit d'une succession d'histoires riches de différences et de complémentarités. De 1986 avec Sovac à 1996 sous la marque General Electric, Vie Plus est devenue en juillet 2007 la filière de Suravenir dédiée aux CGPI.

Aujourd'hui, plus de 800 entreprises, Conseillers en Gestion de Patrimoine et autres cabinets de courtage spécialisés en gestion de patrimoine font confiance à Vie Plus.

Les valeurs qui font depuis toujours la réputation de Vie Plus restent inchangées : professionnalisme des équipes et proximité auprès de nos clients.

Suravenir

25 ans d'expertise de l'assurance-vie

Suravenir, filiale d'assurances de personnes du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, est l'un des principaux intervenants de l'assurance-vie en France.

Ses 2,8 millions de contrats représentent quelque 21 milliards d'euros d'encours gérés et plus de 29 milliards d'euros de capitaux sous risque, pour le compte de plus de 2 millions de clients. Spécialisée dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance, Suravenir a affiné son expertise pour des partenaires spécialisés, jusqu'à atteindre un niveau de prestations sur mesure. Au plan national, elle se situe aujourd'hui parmi les 10 premières compagnies d'assurance-vie.

Tout au long de son développement, Suravenir est restée fidèle aux principes qui font son succès : des équipes aux compétences variées et complémentaires, des réponses rapides et pertinentes, un accompagnement au plus près des partenaires. Les 240 collaborateurs de l'entreprise recueillent ainsi la confiance de partenaires aussi variés que Banques de détail, Banques Privées, Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, Courtiers, Mutuelles, grande distribution, courtiers en ligne, etc.





Cachet du Conseiller

Vie plus

Partenaire et tellement plus

VIE PLUS
Filière de SURAVENIR dédiée aux CGPI
Tour Franklin
TSA 33033 - 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SURAVENIR
Siège social - 232 rue Général PAULET - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 euros
Société mixte régie par le code des Assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest
Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (61 rue Taitbout - 75009 PARIS)